

# L'univers des TPME

## Maroc PME

# Opération séduction à la CFCIM

Les différents programmes de Maroc PME destinés aux entreprises nationales méritent d'être mieux connus des entrepreneurs et des porteurs de projets.

La Commission appui aux entreprises de la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc (CFCIM) a organisé récemment une rencontre majeure au profit des adhérents. Cette manifestation, placée sous le thème : «Des programmes d'appui à l'investissement et d'accès à l'assistance technique au profit des TPE/PME» a permis à Mounir Zraïdi, responsable développement de Maroc PME d'exposer les multiples programmes mis en place par cet organisme et destinés aux différentes catégories d'entreprises marocaines (TPE, PME, start-up, microentreprises, etc.). Dans un premier temps, Zraïdi s'est employé à dresser le bilan de Maroc PME, dont les actions s'inscrivent dans un cadre contractuel 2015-2020. En effet, entre 2014 et 2016, l'or-



Maroc PME a entre autres, accompagné pas moins de 654 TPE avec l'objectif prévisionnel de créer plus de 47.000 emplois.

ganisme public a, entre autres, accompagné pas moins de 654 TPE, avec l'objectif prévisionnel de créer plus de 47.000 emplois. L'autre chiffre relayé par le responsable développement de la structure étatique chargée de booster la compétitivité des entreprises est en relation avec les per-

sonnes inscrites au registre du statut de l'autoentrepreneur au nombre de 40.000. Par ailleurs, Maroc PME dispose d'une large offre d'accompagnement et de financement qui répond aux besoins des différentes catégories d'entreprises marocaines exerçant dans diverses branches d'activités.

Bien entendu, l'un des principaux critères de différenciation est le chiffre d'affaires annuel (inférieur ou égal à 10 MDH pour les TPE et inférieur ou égal à 200 MDH pour les PME). Notons que l'appui financier porte généralement sur les investissements ayant trait au foncier et à l'équipement, deux éléments de taille pour le développement de toute entreprise. Cela dit, à en croire Zraïdi, le plus grand problème des entreprises marocaines est non pas l'accès au financement, mais celui du marché et d'autres difficultés structurelles. D'ailleurs, afin de remédier aux handicaps précités, Maroc PME accompagne les TPME marocaines dans plusieurs domaines-clefs (stratégie de développement, restructuration, gouvernance, performances opérationnelles, développement numérique). ■

Par M. Dia

## » Infos pratiques

### Istitmar-croissance et Imtiaz-croissance 2017

Les programmes Istitmar-croissance et Imtiaz-croissance pour l'année 2017 ont été lancés par Maroc PME. Les dates limites de candidature des TPE PME sont le 18 septembre et le 15 décembre 2017. Les entreprises souhaitant recevoir le dossier d'appel à projet (DAP), sont tenues de remplir le formulaire de candidature en ligne disponible sur le site Maroc PME. Au-delà de ces informations utiles pour les entreprises, Mounir Zraïdi, responsable développement de Maroc PME, a rappelé lors de la rencontre à la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc (CFCIM), l'importance de la transformation digitale opérée par l'organisme public chargé de la promotion de la compétitivité des entreprises. Cette digitalisation contribue à la facilitation de l'accès de l'information des entreprises nationales. Celle-ci est de nature à consolider la relation directe entre Maroc PME et les TPME. ■

## Paroles de pro

### Mounir Zraïdi, responsable développement de Maroc PME

«Le délai moyen de réponse après le dépôt des dossiers complets d'une entreprise souhaitant bénéficier de nos différents programmes est de deux mois. Maroc PME apporte les financements de la prime en fonction de l'état d'avancement du projet à réaliser, avec la présentation des factures. Toutefois, nous avons eu

quelques difficultés avec des entreprises qui ont présenté des pièces comptables inappropriées. Ce qui n'est pas sans conséquence sur les délais de décaissement des financements, qui tournent autour de 2 semaines si tous les documents demandés nous sont transmis. Aujourd'hui, les choses vont dans le

bon sens, mêmes si certaines entreprises ne prenaient pas les choses au sérieux. A titre informatif, les porteurs de projets qui n'ont pas encore créé leurs entreprises peuvent, sous certaines conditions, prétendre bénéficier de nos programmes à travers le fonds d'amorçage. Ce levier permet de faciliter le démar-

rage de l'activité d'une jeune entreprise. L'offre Moussanada lancée en 2010 existe toujours à côté d'autres programmes (Imtiaz, Istitmar, etc.). Maroc PME s'emploie à couvrir les 12 régions du pays, même si la région Casablanca capte près de 26% de nos efforts d'accompagnement». ■